



## Réunion CCAS du 26 février 2026

L'an Deux mil vingt-six, le 26 février, le Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de PRAHECQ, sous la Présidence de Mme Sonia LUSSIEZ.

- Nombre de membres en exercice : 16
- Date de convocation : 16 février 2026

Présents : Mme LUSSIEZ - M. GACOUGNOLLE - Mme GUERINEAU - Mme REDIEN - M. AUBINEAU - Mme VEZINAT - Mme GELIN - Mme LECOINTE - Mme AZAM - Mme DUCROS-  
Mme BAUDIN - M. BONNET- Mme BOURDEAU

Excusés : Mme BRIAND - Mme PIVETEAU - M. RIVET

M Olivier BONNET a été élu secrétaire.

### ORDRE DU JOUR

#### CCAS

- Approbation du dernier compte rendu
- Etude de dossier éventuel
- Compte Administratif 2025
- Approbation du compte de Gestion 2025
- Affectation du résultat 2025
- Budget primitif 2026
- Questions diverses

#### EHPAD

- EPRD EHPAD 2026
- EPRD SFR 2026
- Questions diverses

## CCAS

Madame la Présidente soumet à l'approbation des membres du C.C.A.S le compte rendu du dernier C.C.A.S du 29 janvier 2026. Aucune remarque n'étant émise, le compte rendu est adopté en l'état.

Suite à une demande d'une personne en situation de précarité momentanée, nous avons sollicité l'épicerie sociale de la Croix Rouge de Prahecq pour une prise en charge de distribution de colis alimentaire solidaire. M. GACOUGNOLLE Eric, vice-président, remercie sincèrement Mme Lecointe, Présidente de l'association de La Croix Rouge.

M. GACOUGNOLLE Eric, indique également que la personne sans domicile fixe, logée dans notre local d'hébergement d'urgence depuis lundi a été menaçante envers un administré de la commune et représentait des comportements inacceptables. En conséquence nous avons pris la décision d'expulser cette personne du local, ainsi que de la commune avec interdiction permanente de revenir.

Compte tenu de non présentation du compte de gestion 2025, les points concernant le compte administratif et l'approbation du compte de gestion, sont retirés de l'ordre du jour et seront revus ultérieurement.

L'affectation du résultat 2025 sera remplacée par le vote de la reprise anticipée du résultat 2025.

### **1 – Reprise anticipée du résultat 2025**

Il est proposé aux membres du Conseil d'administration d'inscrire dans le budget primitif 2026

le résultat anticipé comme suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2024	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2025	Reste à réaliser		Chiffres à prendre en compte pour l'affectation anticipée du résultat
<b>INVEST.</b>				Dépenses		
				Recettes		
<b>FONCT.</b>	<b>6 531.80€</b>		<b>-1 465.31€</b>			<b>5066.49€</b>

Le Conseil d'administration décide, à l'unanimité :

- d'affecter au compte 002 – Excédent reporté de fonctionnement : 5 066.49 €

<p><b>Affectation obligatoire :</b></p> <p>A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)</p> <p><b>Solde disponible affecté comme suit :</b></p> <p>Affectation complémentaire en réserves (c/1068)</p> <p>Affectation anticipée à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)</p> <p>Total affecté au c/1068 :</p>	<p>- €</p> <p><b>5066.49 €</b></p>
<p><b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025</b></p> <p>Déficit à reporter (ligne 002)</p>	

## **2 – Budget Primitif 2026**

Le Conseil d'Administration, vote à l'unanimité, le budget primitif de l'exercice 2026, avec reprise anticipée de résultat, lequel peut se résumer ainsi qu'il suit :

Dépenses de Fonctionnement	<b>8 066.49 €</b>
Recettes de Fonctionnement	<b>8 066.49 €</b>

<b>EHPAD</b>
--------------

## **3 - EPRD EHPAD 2026**

Après présentation détaillée du projet de budget 2026, Mme la présidente soumet aux membres du C.C.A.S l'EPRD 2026 de l'EHPAD qui se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 3 467 945€

Recettes : 3 522 803 €

Section d'investissement :

Dépenses : 893 553 €

Recettes : 69 114 €

Il est précisé que le budget est présenté :

- en équilibre pour la section hébergement
- en déséquilibre pour la section dépendance – 5 369€
- en suréquilibre pour la section soins : + 60 227€

Après délibération à l'unanimité les membres du C.C.A.S valident ces propositions.

#### Dépenses

	<u>Hébergement</u>	<u>Dépendance</u>	<u>Soins</u>	<u>Total</u>
Groupe I	403 916	35 710	26 650	<b>466 276</b>
Groupe II	860 998	428 464	1 246 339	<b>2 535 801</b>
Groupe III	380 806	11 300	73 762	<b>465 868</b>
Total	1 645 720	475 474	1 346 741	<b>3 467 945</b>

#### Recettes

	<u>Hébergement</u>	<u>Dépendance</u>	<u>Soins</u>	<u>Total</u>
Groupe I	1 516 546	453 705	1 374 780	<b>3 345 031</b>
Groupe II	118 780	16 400	16 150	<b>151 330</b>
Groupe III	10 394	-	16 048	<b>26 442</b>
	1 645 720	470 105	1 406 978	<b>3 522 803</b>

Le budget est voté en suréquilibre comme l'autorise l'EPRD, cela s'explique en partie par le poste du médecin coordonnateur qui n'est pourvu qu'à 0.10 ETP (section soins).

## **4 - SFR**

Après présentation du projet de budget 2026, Mme la présidente soumet aux membres du C.C.A.S l'EPRD SFR 2026 qui se présente comme suit :

#### Section de fonctionnement :

Dépenses : 86 838€

Recettes : 86 838€

#### Section d'investissement :

Dépenses : 0€

Recettes : 0€

Après délibération à l'unanimité les membres du C.C.A.S valident cette proposition.

Il est à noter la baisse du budget SFR en relation avec l'arrêt du portage à domicile acté pour 6 mois soit un budget divisé par deux en comparaison avec 2025.

Pour information le budget globale SFR de 2025 était de 171 185€

## EXPLOITATION DEPENSES

COMPTE	DESIGNATION	PROPOSE 2026
60611	Eau & assainissement	500
60612	Gaz & Electricité	2 500
60622	Produits entretien	1 045
60623	Fournitures atelier petit matériel	500
60624	Fournitures administratives	55
606268	Autres fournitures hôtelières barquettes	634
6063	Alimentation	37 450
6262	Téléphone	180
<b>TOTAL 011</b>	<b>Dép. afférentes expl. courante</b>	<b>42 864</b>
6218	Remboursement Frais de Personnel	33 919
<b>TOTAL 012</b>	<b>Dépenses afférentes au personnel</b>	<b>33 919</b>
614	Charges locatives et de copro	3 950
61521	Entretien - Réparation	5500
61562	Frais d'analyse	225
6161	Primes d'Assurances	275
6518	Autre redevance	75
6541	Créance admise en non-valeur	30
<b>TOTAL 016</b>	<b>Dépenses afférentes à la structure</b>	<b>10 055</b>
<b>Total DEPENSES</b>		<b>86 838</b>

## RECETTES

COMPTE	DESIGNATION	PROPOSE 2026
7061	Repas à domicile	55 298
7062	Repas Personnel Administratif	300
70621	Repas Personnel EHPAD	9 400
7063	Repas Invités	4 000
7067	Repas Centre Aéré	17 840
<b>TOTAL 018</b>	<b>Autres produits relatifs à l'exp.</b>	<b>86 838</b>
<b>Total RECETTES</b>		<b>86 838</b>

## Tarifs SFR 2026

Madame la Présidente propose les tarifs des repas comme suit à compter du 1<sup>er</sup> mars 2026 :

	2025			2026	
	HT	TTC		HT	TTC
Repas invités TVA 10%	13.71	15.08		13,71	15,08
Repas de fête invités TVA 10%	22,80	25,08		22,80	25,08
Repas GCSMS TVA 10%	12.72	14.00		12,72	14,00
Repas employés EHPAD TVA 10%	3,31	3,64	+2%	3,37	3,71
Repas personnel administratif TVA 10%	5.19	5,71	+2%	5,29	5,82
Repas à domicile TVA 5,5%	9,15	9,65	+2%	9,33	9,84
Repas centre de loisirs TVA 5,5%	4.18	4,41	+2%	4,26	4,49

Une augmentation de 2% est appliquée en partie aux tarifs 2026

Après délibération à l'unanimité les membres du C.C.A.S valident ces propositions.